

## Accèsométrie veut rendre accessible les lieux publics



Jean-Pierre Serrus (à gauche) gérant et fondateur d'Accèsométrie, réalise systématiquement ses diagnostics d'accessibilité en binôme avec un architecte (ici, Pierre Le Garantezec).

► Les villes de Provins, La Clotat et Cannes sont les premières à avoir fait appel aux services de la toute jeune PME aixoise, spécialisée dans l'accessibilité des lieux publics. Jean-Pierre Serrus, gérant et fondateur d'Accèsométrie, est satisfait. En six mois d'existence, il a achevé 5 missions.

D'autres vont suivre à n'en pas douter tant le créneau choisi par ce jeune ingénieur thermicien de 43 ans est porteur. «Bâtiments, voirie, plages, transport... les lieux publics en France sont majoritairement peu ou pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, qu'elles soient handicapées, âgées ou circulant avec une poussette par exemple. Cela tient notamment à la réglementation. Celle-ci ne prend pas en compte les bâtiments existants, construits avant 1994», explique-t-il.

Afin d'aider les gestionnaires (mairies, bailleurs sociaux, entreprises de transport...) à rendre accessibles leurs lieux publics, Jean-Pierre Serrus a bâti une méthodologie : «En collabora-

tion avec l'école des Mines de Paris, j'ai développé un progiciel. C'est un outil de mesure et d'évaluation de l'accessibilité du lieu public. J'ai travaillé sur un indice d'accessibilité des bâtiments, exprimé en pourcentage. C'est un niveau réglementaire qui permet de comparer le bâtiment existant avec ce qu'il devrait être s'il était construit aujourd'hui.»

### Travail en binôme avec un architecte

«C'est un travail d'auditeur, résume Jean-Pierre Serrus. Nous proposons ensuite à nos clients une méthode de diagnostic pour leur dire où ils doivent agir en priorité. Dans le rapport remis au client, nous effectuons des préconisations; nous listons les principaux obstacles et joignons une enveloppe de

prix pour les travaux à effectuer».

Point intéressant de la démarche, Jean-Pierre Serrus ne réalise pas seul ce diagnostic; il est toujours accompagné d'un architecte. «Je fonctionne systématiquement en binôme. J'analyse l'existant, l'architecte propose ou valide les améliorations à apporter à l'ouvrage». Ce diagnostic peut ensuite déboucher sur une mission de conseil, un accompagnement plus global. «Rendre accessible une ville suppose une véritable politique d'ensemble qui consiste à rendre la ville plus facile aux gens qui se déplacent. Il ne sert à rien de prévoir une place de parking pour les personnes handicapées si celle-ci se situe ou débouche sur un endroit peu accessible».

DOMINIQUE LE ROUX ■

### Profil

- **Date de création:** mai 2003.
- **Activité:** Audit et conseil en accessibilité des lieux accueillant du public.
- **Chiffre d'affaires:** 100 000 euros (avril 2003-2004).
- **Capital:** Jean-Pierre Serrus et son épouse (100 %).
- **Implantation:** Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- **Effectif:** deux personnes.